

Finances

REF : DAF2016019

Signataire : JB/EF

Séance du Conseil Municipal du 23/06/2016

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

**OBJET : Approbation du compte administratif 2015 du budget annexe du Centre Municipal de Santé**

**EXPOSE :**

### **Préambule – Bilan de fréquentation du CMS**

La fréquentation du Centre municipal de santé a de nouveau augmenté en 2015, avec 319 passages supplémentaires par rapport à 2014. Le rythme de croissance de la patientèle s'est néanmoins ralenti : celle-ci a augmenté de 0,36% en 2015 contre 2,47% en 2014.

La médecine spécialisée connaît la plus forte progression de la fréquentation (+5,6%) en raison de l'augmentation des effectifs en phlébologie et en endocrinologie.

La pédicurie connaît à l'inverse une importante baisse de sa fréquentation (-11,5%) ainsi que le service dentaire (-10,3%) du fait d'absences de praticiens.

Activités du CMS	Fréquentation (nombre de passages) <i>source Maidis</i>			Evolution 2014-2015
	2013	2014	2015	
MEDECINE GENERALE	21 041	21 795	22 301	2,3%
MEDECINE SPECIALISEE	21 319	21 715	22 925	5,6%
PEDICURIE	2 023	2 008	1 776	-11,5%
RADIOLOGIE	5 341	5 109	4 929	-3,5%
SOINS INFIRMIERS	11 490	11 408	11 907	4,3%
KINESITHERAPIE	4 477	6 778	6 528	-3,7%
DENTAIRE	12 089	12 209	10 952	-10,3%
<b>TOTAL FREQUENTATION</b>	<b>77 780</b>	<b>81 022</b>	<b>81 318</b>	<b>0,36%</b>

## I – Les grands équilibres du compte administratif 2015 du budget annexe du Centre Municipal de Santé

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b> <b>5,165 M€</b>	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b> <b>5,225 M€</b>
<b>DEPENSES DE PERSONNEL</b> 4 160 603 €	<b>PRODUIT DES SERVICES</b> 2 476 251 €
<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b> 950 420 €	<b>SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL</b> 1 751 580 €
<b>SUBVENTIONS ET AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b> 18 940 €	<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b> 995 233 €
<b>AUTRES DEPENSES</b> 3 218 €	<b>AUTRES RECETTES</b> 1 428 €
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b> 31 446 €	
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2015 = 59 865 €</b> <b>(A)</b>	

Au terme de l'exercice 2015, l'exécution budgétaire sur le budget annexe du Centre Municipal de Santé permet de dégager les équilibres suivants :

❖ Section de fonctionnement : excédent de fonctionnement 2015 de 59 865 €

Sur 2015, le montant total des recettes de fonctionnement atteint 5,225 M€ et celui des dépenses de fonctionnement 5,165 M€

Le résultat d'exercice 2015 est donc positif et atteint en fonctionnement 56 865 € (A).

Cet excédent ne permet toutefois pas d'apurer entièrement le déficit constaté au CA 2014 du budget annexe du CMS (- 111 409 €).

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**  
97 001 €

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**  
11 786 €

**DEPENSES D'EQUIPEMENT**  
97 001 €

**FCTVA**  
11 786 €

**OPERATIONS D'ORDRE**  
31 446 €

**DEFICIT D'INVESTISSEMENT SUR L'EXERCICE 2015 = - 53 769 €**  
**(B)**

**EXCEDENT D'INVESTISSEMENT ANTERIEUR REPORTE = 100 482 €**  
**(C)**

**RESULTAT DE CLOTURE EN INVESTISSEMENT = 46 713 € (D)**  
**D = B + C**

**RESTES A REALISER 2015 EN DEPENSES**  
39 634 €

**RESTES A REALISER 2015 EN RECETTES**  
23 382 €

**SOLDE DES RAR 2015 = - 16 252 €**  
**(E)**

**EXCEDENT GLOBAL EN INVESTISSEMENT = 30 460 €**  
**(F) = D + E**

❖ Section d'investissement : excédent d'investissement 2015 de 30 460 €

Le résultat global de la section d'investissement 2015 se compose du solde d'exécution de la section d'investissement 2015 (- 53 769 €) et du solde des restes à réaliser (- 16 252 €). Ce besoin de financement constaté en 2015 est toutefois entièrement couvert par l'excédent d'investissement cumulé les années précédentes (100 482 €) : au final, le résultat cumulé d'investissement atteint 30 460 €, excédent qui sera repris au BS 2016 du budget annexe du Centre municipal de Santé.

## II – Au sein de la section de fonctionnement, la hausse des recettes tarifaires conjuguée à un ralentissement de l'augmentation des dépenses du CMS permet de dégager une épargne brute de 91 311 €

L'objectif assigné au CMS lors du vote du BP 2015 était la **réduction du déficit de fonctionnement** par une stabilisation des dépenses et une augmentation des recettes par rapport au BP 2014. Cet objectif n'est que partiellement atteint car, si les recettes du CMS ont bien augmenté de 241 961 € (+ 4,9%), les dépenses sont toujours en légère augmentation (+ 0,6%) et supérieures au montant prévu au BP.

	CA 2014	CA 2015	Evolution
011 - Charges à caractère général	991 465	950 420	-4,1%
012 - Charges de personnel	4 112 018	4 160 603	1,2%
65 - Autres charges de gestion courante	0	18 940	-
67 - Charges exceptionnelles	946	3 218	240,1%
<b>TOTAL DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (1)</b>	<b>5 104 429</b>	<b>5 133 181</b>	<b>0,6%</b>

	CA 2014	CA 2015	Evolution
70 - Produits des services	2 299 918	2 476 251	7,7%
74 - Dotations et participations	918 160	995 233	8,4%
75 - Prise en charge du déficit par le Budget principal	1 764 455	1 751 580	-0,7%
77 - Recettes exceptionnelles	0	1 428	-
<b>TOTAL RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (2)</b>	<b>4 982 533</b>	<b>5 224 492</b>	<b>4,9%</b>
<b>EPARGNE BRUTE (3) = (2) - (1)</b>	<b>-121 897</b>	<b>91 311</b>	<b>-</b>

Ainsi, la subvention d'équilibre versée par le budget principal a atteint **1 750 k€**, soit un montant certes en légère diminution par rapport à 2014 (- 0,7%) mais en augmentation comparé au montant prévisionnel du BP 2015 (+ 3,7%). Cette subvention représente le coût net pour la Ville du Centre Municipal de Santé, c'est-à-dire l'effort consenti pour financer ce service.

### Principales dépenses de fonctionnement du Centre Municipal de Santé :

- **Les charges de personnel** représentent le premier poste de dépense du CMS (**81,1%** des dépenses de fonctionnement) et atteignent 4 161 k€ en 2015. Elles augmentent de 1,2% soit à un rythme plus élevé que celles du budget principal de la Ville.
- **Les charges à caractère général** pèsent quant à elles pour **18,5%** des dépenses de fonctionnement (950 k€) dont près des  $\frac{3}{4}$  constituent des refacturations au budget principal de la Ville (cf. *infra*)

### Principales recettes de fonctionnement du Centre Municipal de Santé :

- **Les recettes tarifaires** (soins dentaires, médicaux et paramédicaux) constituent près de la **moitié** des recettes de fonctionnement du CMS et atteignent 2 476 k€ en 2014, soit un montant en augmentation par rapport à 2014 (+ 7,7%).
- Le budget du CMS est ensuite alimenté en partie par **une subvention du budget principal de la Ville**, laquelle permet, au moment du budget primitif, d'équilibrer la section de fonctionnement du CMS. Cette subvention atteint 1 752 k€ en 2015 soit 1/3 des recettes du CMS.

- Enfin, **les subventions et participations** de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), du Département de Seine-Saint-Denis, de l'Agence régionale de santé (ARS) et de l'Etat sont de 995 k€ en 2015, soit environ 20% des recettes du CMS.

Dépenses et recettes de la section d'investissement :

	CA 2014	CA 2015	Evolution
20 - Immobilisations incorporelles (logiciel)	0	3 360	-
21 - Immobilisations corporelles (matériels)	27 359	93 641	242,3%
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>27 359</b>	<b>97 001</b>	<b>254,6%</b>

	CA 2014	CA 2015	Evolution
10 - Dotation et fonds divers (FCTVA)	0	11 786	-
13 - Subventions d'investissement	15 375	0	-100,0%
040 - Opérations d'ordre (dotations aux amortissements)	59 324	31 446	-47,0%
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>74 699</b>	<b>43 232</b>	<b>-42,1%</b>

Les dépenses d'équipement sont en nette augmentation par rapport à l'exercice 2014 (lequel avait été sous-réalisé). A l'inverse, les recettes sont en diminution notamment en raison de la baisse des dotations aux amortissements (qui s'explique par le faible niveau des dépenses de 2014). Il en ressort donc un déficit d'investissement de 54 000 € qui sera toutefois couvert par les excédents accumulés les années antérieures.

### III – Etat des lieux des principales recettes et dépenses du Centre Municipal de Santé

#### FONCTIONNEMENT

1. Les dépenses de fonctionnement du CMS sont légèrement dynamiques par rapport à 2014 (+ 0,6% ou 29 k€)

	<i>en euros</i>	CA 2014	CA 2015	Evolution
011	Charges à caractère général	991 465	950 420	-4,1%
012	Charges de personnel	4 112 018	4 160 603	1,2%
65	Autres charges de gestion courante	0	18 940	-
67	Charges exceptionnelles	946	3 218	240,0%
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>5 104 429</b>	<b>5 133 181</b>	<b>0,6%</b>

#### 1.1 Chapitre 011 – Charges à caractère général (directes et indirectes)

Il est nécessaire de distinguer au sein de ce chapitre 2 catégories de dépenses :

- Les charges indirectes qui font l'objet d'une refacturation du budget annexe CMS au budget principal de la Ville. Bien que disposant de l'autonomie financière (et donc d'un budget annexe), le Centre Municipal de Santé s'appuie sur les ressources des services de la Ville

pour mener à bien son activité : entretien des bâtiments, nettoyage des locaux, maintenance des outils informatiques ou encore consommation de fluides sont valorisées puis refacturées au CMS en cours d'exercice.

<i>en euros</i>		CA 2014	CA 2015	Evolution
60611	Eau et assainissement	3 955	4 300	8,7%
60612	Energie - Electricité	18 736	17 131	-8,6%
60618	Autres fournitures	19 178	19 900	3,8%
60622	Carburants	1 263	897	-29,0%
6064	Fournitures administratives	8 828	8 285	-6,2%
6132	Locations immobilières	151 172	150 977	-0,1%
6135	Locations mobilières	7 141	5 141	-28,0%
61522	Entretien bâtiments	19 378	827	-95,7%
61551	Entretien matériel roulant	4 786	594	-87,6%
61558	Entretien autres biens mobiliers	16 968	0	-100,0%
6156	Maintenance	42 222	51 816	22,7%
616	Primes d'assurances	1 230	1 161	-5,6%
6188	Autres frais divers		16 310	-
6262	Frais de télécommunication	3 907	6 229	59,4%
6282	Frais de gardiennage	19 443	26 460	36,1%
6283	Frais de nettoyage des locaux	321 010	344 959	7,5%
62871	Rbt frais collectivité de rattachement (frais de gestion)	63 024	11 367	-82,0%
<b>TOTAL CHARGES A CARACTERE GENERAL REFACTUREES</b>		<b>702 240</b>	<b>666 353</b>	<b>-5,1%</b>

Globalement, les charges refacturées diminuent de 5% entre le CA 2014 et le CA 2015. Les économies réalisées sur les fournitures d'énergie et d'électricité ne reflètent pas la réalité puisque le mois de décembre n'a pu être refacturé dans les temps. A noter également la mise en place d'un service de rappel des rendez-vous du CMS par SMS inauguré courant 2015 afin de lutter contre l'absentéisme. Enfin, les frais de blanchisserie sont passés du compte 61558 (2014) au compte 6188 (2015) et sont donc en légère diminution.

- Les charges à caractère général assumées directement par le Centre Municipal de Santé. Les dépenses réalisées pour l'activité propre du CMS sont imputées directement sur le budget du CMS. Ces dépenses sont quant à elles en très légère diminution en 2015 (- 1,8%).

<i>en euros</i>		CA 2014	CA 2015	Evolution
60628	Autres fournitures non stockées	8 297	6 644	-19,9%
60631	Fournitures d'entretien	149	47	-68,6%
60636	Vêtements de travail	1 447	622	- 57,0%
6064	Fournitures administratives	649	1 553	139,4%
6068	Autres matières et fournitures	204 373	175 754	-14,0%
6135	Locations mobilières	1 848	2 216	19,9%
61558	Entretien autres biens mobiliers	11 452	8 155	-28,8%
6156	Maintenance	39 808	62 978	58,2%
6182	Documentation générale et technique	5 148	5 148	0,0%
6188	Autres frais divers	12 220	17 122	40,1%
6228	Rémunérations et honoraires divers	800	897	12,2%
6236	Catalogues et imprimés	874	0	-100,0%
6261	Frais d'affranchissement	7	90	1125,7%
6262	Frais de télécommunication		720	-
627	Services bancaires et assimilés	693	660	-4,8%
6281	Concours divers (cotisations...)	1 460	1 460	0,0%
<b>TOTAL CHARGES A CARACTERE GENERAL PROPRES</b>		<b>289 225</b>	<b>284 067</b>	<b>-1,8%</b>

Les principales évolutions des charges générales propres du CMS sont :

- Une diminution de l'ordre de 29 000 € (-14%) des dépenses de consommables médicaux et paramédicaux, qui s'explique par les efforts d'économie réalisés et la diminution d'activité du service dentaire ;
- A l'inverse, une augmentation de 23 000 € (+ 58%) des dépenses de maintenance en raison du mandatement, en 2015, de factures relatives à l'exercice 2014.

### 1.2 Chapitre 012 – Charges de personnel

<i>en euros</i>	CA 2014	CA 2015	Evolution
<b>012 - Charges de personnel</b>	4 112 108	4 160 603	1,2%

Les charges de personnel du CMS atteignent **4 219 k€** en 2015, en augmentation de **2,6%** par rapport à 2014. Faute de crédits budgétaires suffisants, seul le montant de 4 160 k€ a pu être refacturé au budget principal (qui assume l'intégralité de la masse salariale des agents administratifs et professionnels de santé du CMS). Les efforts demandés au CMS en termes de masse salariale lors du budget 2015, à l'instar des autres services de la Ville, n'ont donc pas été pleinement respectés.

L'augmentation à hauteur de 59 000 euros des dépenses de personnel par rapport au budget primitif résulte principalement du remplacement d'un médecin généraliste en congé maternité depuis juillet 2015 et d'un radiologue en congé longue maladie. Leur remplacement a permis de ne pas diminuer les recettes des consultations et de s'approcher au plus près de la cible de recettes définie dans le budget prévisionnel.

En 2015, les effectifs du CMS se composent de **75,13 équivalents temps plein (ETP)**. Ces ETP sont répartis de la manière suivante :

<b>Activités</b>	<b>ETP</b>	<b>Masse salariale</b>
Médecine générale	5,27	487 791 €
Médecine spécialisée	6,99	692 681 €
Pédicurie	0,86	50 137 €
Radiologie	1,78	146 943 €
Kinésithérapie	2,53	160 883 €
Dentaire	4,93	463 437 €
Infirmier	9,10	522 685 €
<b>SOUS-TOTAL PROFESSIONNELS DE SANTE</b>	<b>30,60</b>	<b>2 524 554 €</b>
Paramédical	3,25	108 821 €
Aides soignants, manipulatrices radio, assistants dentaires	11	413 105 €
Administratif	30,28	1 172 915 €
<b>TOTAL ETP CMS</b>	<b>75,13</b>	<b>4 219 394 €</b>

2. Les recettes de fonctionnement du Centre Municipal de Santé connaissent une nette amélioration en 2015 (+ 5%) et un taux de réalisation satisfaisant

	CA 2014	CA 2015	Evolution
70 - Produits des services	2 299 918	2 476 251	7,7%
74 - Dotations et participations	918 160	995 233	8,4%
75 - Prise en charge du déficit par le Budget principal	1 764 455	1 751 580	-0,7%
77 - Recettes exceptionnelles	0	1 428	-
<b>TOTAL RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 982 533</b>	<b>5 224 492</b>	<b>4,9%</b>

### 2.1 Chapitre 70 – Produit des services

Sous ce chapitre budgétaire est regroupé l'ensemble des recettes tarifaires dentaires, médicales et paramédicales du CMS. Ces recettes sont **en augmentation de 176 k€** par rapport à l'année 2014 (+ 7,7%) et le taux de réalisation par rapport au budget primitif est correct puisque **95% des recettes attendues ont été titrées en 2015**.

	<i>en euros</i>	CA 2014	CA 2015	Evolution
70688	Encaissements régie (recettes tarifaires)	2 230 384	2 411 308	8,1%
70871	Refacturation honoraires visites médicales personnel Ville	5 451	1 871	-
70872	Refacturation budget annexe SSIDPAAH	23 454	25 569	9,0%
70878	Analyses biologiques	40 629	37 503	-7,7%
<b>TOTAL PRODUIT DES SERVICES</b>		<b>2 299 918</b>	<b>2 476 251</b>	<b>7,7%</b>

L'amélioration des recettes tarifaires tient, d'une part, à l'augmentation de l'activité de certains praticiens (endocrinologie, phlébologie) et, d'autre part, à la mise en place de la relance par SMS qui a permis une réduction de l'absentéisme de 4% dans les consultations spécialisées. Sont également à citer, l'amélioration de la facturation des actes de kinésithérapie (+ 37 000 €) et un effort accru sur l'encaissement des impayés (+ 21 500 €).

<i>en euros</i>	CA 2014	CA 2015	Evolution
Chiffre d'affaires Médecine	1 189 427	1 291 259	8,56%
Chiffre d'affaires Radiologie	218 326	219 867	0,71%
Chiffre d'affaires Dentaire	653 102	645 396	-1,18%
Chiffre d'affaires Paramédical	239 063	274 702	14,91%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL DU CMS</b>	<b>2 299 918</b>	<b>2 411 308*</b>	<b>5,71%</b>

\* Valeur estimée d'après le logiciel *Maidis* après retraitement des impayés

Les autres recettes du chapitre 70 sont marginales et concernent :

- la refacturation au budget principal des honoraires liés aux **visites médicales professionnelles des agents de la Ville** pour un montant de 1 871 € en 2015
- la refacturation au budget annexe du SSIDPAAH des **actes infirmiers et de pédicure** effectués par le CMS pour un montant de 25 569 €.
- les recettes tirées des **analyses biologiques** effectuées par le CMS pour le compte d'un laboratoire pour un montant de 37 503 €.

## 2.2 Chapitre 74 – Dotations et participations

Les principaux financeurs externes du Centre Municipal de Santé sont l'Assurance Maladie, l'Etat (*via* l'Agence Régionale de Santé) et le Département de Seine-Saint-Denis. En 2015, le montant global des dotations et participations est en augmentation de **8,4%** (soit + 77 k€).

<i>en euros</i>	CA 2014	CA 2015	Evolution
74718 - Participations de l'Etat (ARS)	172 002	196 252	14,1%
7473 - Participations du Département	334 059	345 880	3,5%
7478 - Participations autres organismes (CPAM)	412 099	453 101	9,9%
<b>TOTAL DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>918 160</b>	<b>995 233</b>	<b>8,4%</b>

- **Les participations de l'Etat** concernent principalement le financement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) du dispositif « Expérimentation des Nouveaux Modes de Rémunérations » (ENMR) pour un montant de 172 252 € en 2015. Ce montant de participation est stable en 2015 mais sera amené à varier en 2016. Les autres participations de l'ARS concernent le subventionnement d'actions portées par le CMS auprès des migrants asiatiques (5 000 € par an). Enfin, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET – ex-Acsé) intervient à hauteur de 3 000 € pour l'accompagnement des femmes victimes de violence et à hauteur de 5 000 € pour favoriser l'accès aux droits (CMU-AME).
- **La participation du Département** correspond principalement au financement du Centre de Planification et d'Education Familiale hébergé au CMS. Le montant de cette subvention est stable en 2015. L'augmentation des recettes sur ce compte (+ 3,5%) s'explique par le recouvrement de reliquats de subventions annexes liés à des dispositifs bucco-dentaires. A noter que les recettes prévisionnelles avaient été particulièrement prudentes sur ce poste.
- Enfin, **la Caisse Primaire d'Assurance Maladie** participe au financement du CMS de deux façons :
  - o D'une part, l'Assurance Maladie finance à hauteur de 216 129 € le Centre d'addictologie hébergé par le CMS. Cette participation est en légère augmentation en 2015 (+ 4,2%).
  - o D'autre part, elle rembourse les charges patronales des salaires du personnel soignant du CMS (dispositif « Loi Teulade ») à hauteur de 210 972 € en 2015.

Là aussi, les recettes prévisionnelles inscrites au BP 2015 avaient été fortement sous-estimées.

- A noter enfin, une subvention de la **Fondation de France** de 15 000 € pour le Centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie, et qui a permis la création d'une consultation à destination de l'entourage des patients du Centre d'addictologie.

## 2.3 Chapitre 75 – Prise en charge du déficit du budget annexe par la Ville

	<i>En euros</i>	CA 2014	CA 2015	Evolution
<b>75</b>	<b>Prise en charge du déficit du budget annexe par le budget principal</b>	<b>1 764 455</b>	<b>1 751 580</b>	<b>- 0,7%</b>

Ce chapitre correspond à la subvention d'équilibre versée par le budget principal de la Ville au budget annexe CMS. Elle vient compenser le déséquilibre structurel du CMS entre ses dépenses et ses recettes de fonctionnement. Cette subvention est en très légère diminution de

0,7% (soit 13 000 €) en 2015 alors que l'objectif fixé au BP 2015 était une diminution de 75 000 €. Un ajustement à la hausse lors du BS 2015 de la subvention d'équilibre a ainsi été nécessaire afin de prendre en charge une partie du déficit accumulé par le CMS en 2014.

Toutefois, rappelons que la masse salariale du CMS n'a pas pu faire l'objet d'une refacturation totale en 2015, comme évoqué plus haut : un delta de 59k€ a été financé par le budget principal. Par conséquent, le coût net 2015 du CMS est en réalité plus important et s'élève à 1,811M€ (subvention d'équilibre + delta masse salariale non refacturée), soit une progression de +2,7% par rapport à 2014.

En conséquence, si cette subvention d'équilibre permet de rendre l'exercice 2015 excédentaire (+ 59 865,15 €), il ne permet pas de combler intégralement les déficits accumulés les années précédentes (- 111 409,05 €).

## INVESTISSEMENT

### 1. Le programme d'investissement prévisionnel du Centre Municipal de Santé

Les investissements du CMS atteignent 97 k€ en 2015, un montant en nette augmentation par rapport à 2014 (+ 70 k€). Ces dépenses d'équipement concernent principalement :

- l'acquisition d'un échographe pour 56 k€. A noter que cette acquisition est subventionnée à hauteur de 22 k€ par la réserve parlementaire d'Elisabeth Guigou attribuée en 2014 (recette qui a été reportée à l'exercice 2016).
- l'acquisition de matériels pour le service radiologie pour 15 k€
- l'acquisition de matériels dentaires pour 10 k€ environ

### 2. Les recettes d'investissement du Centre Municipal de Santé sont peu dynamiques en 2015

L'unique recette d'investissement titrée en 2015 sur le budget du CMS concerne le Fonds de compensation de la TVA pour 11 786 €. Il s'agit en réalité des fonds attribués au Centre pour les exercices 2014 et 2015. Le CMS a également obtenu une subvention de la Région Ile-de-France à hauteur de 46 500 € pour l'achat de matériels pour le CMS et le Centre de planification familiale : une partie de cette recette sera titrée sur l'exercice 2016 et le solde en 2017.

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 34

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 23 juin 2016**

**L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 juin 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.**

**PRESENTS :**

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme PEJOUX Claudine, MM CHIBAH Salah, RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, PLEE Eric, **ROZENBERG Silvère,** Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mme FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

**POUVOIRS :**

M. KAMALA Kilani,	Représenté	par : Mme Mériem DERKAOUI
Mme GRARE Laurence	Représentée	par : M. DAGUET Anthony
Mme MARINO Danielle	Représentée	par : M. KARMAN Jean-Jacques
Mme NEDELEC Sozig	Représentée	par : Mme VALLY Sophie
Mme MERCADER Y PUIG	Représentée	par : M. BEAUDET Pascal
Mme MILLA Josiane	Représentée	par : Mme PEJOUX Claudine
Mme MBONDO Thérèse	Représentée	par : M. ROZENBERG Silvère
Mme REDOUANE Wassila	Représentée	par : M. CHIBAH Salah
Mme RABAH Hana	Représentée	par : M. KARROUMI Sofienne
Mme YONNET Evelyne	Représentée	par : M. LOGRE Benoît
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté	par : M. VANNIER Jean-yves

Mme LENZI Ling représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n°88

Mme TLILI Laïla représentée par M. WOHLGROTH Antoine à partir de la question n°128.

Absents : Mme SIGNATE Rouguy, MM. RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

**Secrétaire de séance :** M. SANON Guillaume

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances et du contrôle de gestion

Finances

REF : DAF2016019

Signataire : JB/EF

**OBJET : Approbation du compte administratif 2015 du budget annexe du Centre Municipal de Santé**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Pascal Beudet, maire en exercice au cours de l'exercice 2015, s'étant retiré au moment du vote,

Vu les articles L 1612-12 et L 2121-31 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le compte de gestion 2015 du budget annexe du Centre municipal de santé établi par le Trésorier municipal,

Vu le compte administratif 2015 du budget annexe du Centre municipal de santé de la commune établi par la Maire,

A l'unanimité, M. BIDAL et Mme LENOURY s'étant abstenus

**DELIBERE :**

**ADOpte** le compte administratif 2015 du budget annexe du Centre municipal de santé

**CONSTATE** la concordance du compte administratif et du compte de gestion.

**ARRETE** les résultats définitifs 2015 comme suit :

**RECETTES DE L'EXERCICE**

Investissement	43 231,75 €
Fonctionnement	5 224 492,32 €
<b>Total</b>	<b>5 267 724,07 €</b>

**DEPENSES DE L'EXERCICE**

Investissement	97 001,21 €
----------------	-------------

Fonctionnement	5 164 627,17 €
<b>Total</b>	<b>5 261 628,38 €</b>

#### RESULTATS DE L'EXERCICE

Investissement	-53 769,46 €
Fonctionnement	59 865,15 €
<b>Total</b>	<b>6 095,69 €</b>

#### RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES

Investissement	100 482,22 €
Fonctionnement	-111 409,05 €
<b>Total</b>	<b>-10 926,83 €</b>

#### RESULTATS DE CLÔTURE

Investissement	46 712,76 €
Fonctionnement	-51 543,90 €
<b>Total</b>	<b>-4 831,14 €</b>

#### SOLDE DES RESTES A REALISER

Investissement	-16 252,36 €
Fonctionnement	0,00 €
<b>Total</b>	<b>-16 252,36 €</b>

#### RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE 2015

**-21 083,50 €**

Reçu en préfecture : 24/06/2016  
 Publié le : 24/06/2016  
 Certifié exécutoire le : 24.06.2016

L'adjointe déléguée  
 Sophie VALLY



L'adjointe déléguée  
 Sophie VALLY

